

plus reconnaissable ; sa santé redévinrent florissante et parfaite, au point que tous ceux qui l'avaient connue dans ces dernières années, en furent dans l'admiration. Elle qui ne pouvait qu'avec grand'peine auparavant se rendre à l'église, allait maintenant à pied dans les pays voisins, et jusqu'à Albano, qui est à 7 kilomètres, sans éprouver le moindre dérangement dans sa santé. Le 6 février de cette année, elle voulut même se joindre à toute la famille qui entreprenait à pied le voyage de Rome, à 17 kilomètres, comme pèlerinage de reconnaissance au tombeau de Pie IX ; les Religieuses du Bon-Pasteur à Saint Jean de Latran et à la Longara à Rome, parmi lesquelles j'ai deux autres sœurs, et où elle descendit, restèrent émerveillées de son bon état.

Voilà, Monsieur le Directeur, tel qu'il s'est passé, le fait que la gratitude m'oblige de rendre public. J'en ai donné lecture à ma sœur, qui elle-même a voulu le signer avec moi.

Soyez-assez bon, je vous prie, pour l'insérer dans vos colonnes, Pie IX lui-même vous en bénira du haut du ciel.

Agréer, Monsieur le Directeur, avec l'expression anticipée de ma reconnaissance, celle de mes sentiments bien respectueux et dévoués.

Tout ce qui est écrit ci-dessus est très-vrai.

MARIANNE NEGRI.

JOSEPH NEGRI, *des zouaves pontificaux.*

Revue des intérêts catholiques.

ITALIE.—Ainsi qu'il avait été annoncé, deux réunions consistoriales ont eu lieu, le 12 et le 15 mai, pour la création des dix nouveaux cardinaux. Dans le premier de ces consistoires, le Pape a prononcé une allocution, où il a manifesté toute sa joie et sa reconnaissance pour les consolations qu'il a plu à Dieu de lui accorder, au sujet des affaires religieuses de l'Orient. Il a annoncé que le nouveau patriarche de Babylone, Mgr. Audu, a reçu du gouvernement de la Turquie "le décret, en vertu duquel, étant publiquement reconnu comme chef de la communauté chaldéenne, il lui a été donné de jouir du libre exercice de tous les droits et privilèges dont avaient joui ses prédécesseurs, conformément à leur dignité ;" et, à ce sujet, le Saint-Père a loué la justice du souverain qui est à la tête de l'empire ottoman.

L'allocution pontificale a donné, ensuite, les consolants détails de la conversion du pseudo-patriarche des Chaldéens, de l'heureuse fin des difficultés qui s'étaient élevées entre les hérétiques Jacobites et les catholiques de Mossul, du rite syriaque. En même temps, le Pape a annoncé le retour de plusieurs de ces Jacobites à l'unité catholique. Puis, il a parlé de la soumission exemplaire de Mgr. Kupélian et des avantages qui en ont résulté pour la communauté arménienne-catholique.

Dans la deuxième partie de son allocution, le Souverain-Pontife a publié les noms des nouveaux cardinaux, tout en exposant leurs mérites éminents. Parlant de l'élevation au cardinalat de son propre frère, l'Eme Joseph Pecci, et, faisant allusion aux démarches collectives accomplies par le Sacré-Collège, afin d'obtenir cette nomination, le Pape a dit :

"Vous-mêmes, Vénérables Frères, par votre unanime et bienveillante affection, vous avez participé à son élection ; c'est pourquoi, comme il nous a semblé que cela était juste, Nous vous en témoignons votre reconnaissance."

Aussitôt après le consistoire du 12 mai, des prélats de la secrétairerie d'Etat, ont été chargés de porter à ceux des nouveaux cardinaux qui se trouvent à Rome, c'est-à-dire aux EEmes Alimondo, Pecci, Hergenroether, Newman et Zigliara l'annonce officielle de leur création.

En même temps, Leurs Eminences, bien que n'ayant encore revêtu aucun des insignes de leur nouvelle dignité, ont reçu dans leurs appartements respectifs les visites de *calore*, c'est-à-dire les hommages et les félicitations de la prélature et du patriciat.

Le lendemain, 13, les nouveaux cardinaux se sont rendus au Vatican, pour recevoir des mains du Souverain-Pontife la barette cardinalice, et pour prêter le serment solennel de leur fidélité *jusqu'à l'effusion du sang.*

Enfin, le 15 mai, a eu lieu le consistoire public, dans lequel le Souverain-Pontife a accompli la cérémonie allégorique de la fermeture et de l'ouverture de la bouche, ainsi que l'imposition du chapeau rouge.

Dans ce consistoire, aussi bien que dans celui du 12 mai, le Souverain-Pontife a préconisé plusieurs évêques de l'Italie et de l'étranger.

Ainsi l'on voit comment la sollicitude du Vicaire de Jésus-Christ s'étend à l'Eglise universelle. Il faut dire à ce propos que, sur la demande de la Congrégation de la Propagande, le Saint-Père a institué deux nouveaux vicariats dans les missions de l'Afrique, à savoir le vicariat de la Cimbébasie et celui du Zambèze.

FRANCE.—Depuis que le projet de la loi Ferry sur l'éducation a été présenté aux chambres, des pétitions ont été signées et envoyées de tous les points de la France ; dans l'espace de trois mois plus de *quinze cent mille signatures* (légalement vérifiées) ont été recueillies, demandant le rappel de cette loi libéricide. Les évêques étaient à la tête du mouvement, et le gouvernement n'a pas cru devoir essayer de s'opposer au droit de pétitionnement.

Mais voilà qu'on se fâche contre Mgr Forcade, évêque d'Aix, parce qu'il a osé écrire une lettre pastorale sur la question de l'enseignement et dont il a prescrit la lecture dans toutes les églises de son diocèse.

Mgr Forcade a été condamné par le Conseil d'Etat comme coupable d'abus dans les termes suivants :

"Le Conseil d'Etat décrète : Il y a abus dans la lettre pastorale de l'Archevêque d'Aix du 13 avril 1879. La dite lettre pastorale est et demeure supprimée."

Ce document épiscopal, ainsi censuré par le premier tribunal de France, mérite à divers points de vue d'être connu ; c'est une pièce magistrale qui fait honneur à son auteur et à l'épiscopat français.

LETTRE PASTORALE AU SUJET DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

Notre Saint-Père le Pape vient, nos très chers frères, d'adresser à son cardinal-vicaire une lettre ayant pour objet de pourvoir à la défense de l'enseignement chrétien dans sa ville de Rome. Cet enseignement y est, en effet, depuis l'invasion piémontaise, si vivement attaqué et si généralement battu en brèche, que sa perte serait inévitable sans un prompt et puissant secours.